

00080394/D/MINEPAT/CAB/CT1/BNS

**DECISION N° \_\_\_\_\_ /D/MINEPAT/CAB DU 02 SEPT 2020**

Portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert N°000020/AONO/MINEPAT/CISPM/2020 du 07 avril 2020, en vue de l'exécution des travaux de construction d'un centre de santé intégré, d'un logement d'astreinte et d'une clôture au CSI de Kourgui, dans l'arrondissement de Mora, département du Mayo Sava, région de l'extrême-nord, en procédure d'urgence.

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire,

VU la Constitution ;

VU le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

VU le Décret n°2008/220 du 04 juillet 2008 portant organisation du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;

VU le Décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le Décret n° 2015/434 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;

VU le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant Crédit, Organisation et Fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

VU la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

VU la Circulaire n°001/C/MINFI du 24 décembre 2019, Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020;

VU le procès-verbal de validation du rapport de la sous-commission d'analyse par la Commission Interne Supplémentaire de Passation des Marchés du MINEPAT en date du 12 Juin 2020 ;

**DECIDE :**

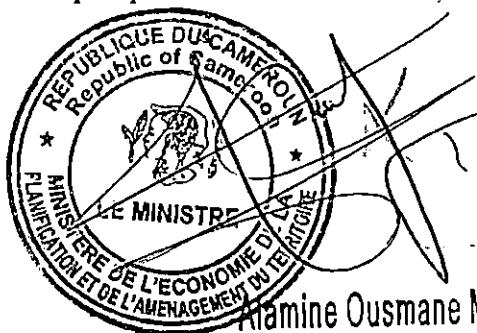
**Article 1 :** L'Appel d'Offres National Ouvert N°000020/AONO/MINEPAT/CISPM/2020 du 07 avril 2020, en vue de l'exécution des travaux de construction d'un centre de santé intégré, d'un logement d'astreinte et d'une clôture au CSI de Kourgui, dans l'arrondissement de Mora, département du Mayo Sava, région de l'extrême-nord, en procédure d'urgence, est adjugé à l'Entreprise ETS GROOM, BP : 1135 Yaoundé, Tél : 672 845 533, pour un montant de cent quatre-vingtquinze millions huit cent soixante mille cinq cent trente-sept (195 860 537) Francs CFA, TTC, pour un délai d'exécution de Six (06) mois.

**Article 2 :** Ce soumissionnaire est par conséquent invité à se présenter, dès signature et publication de la présente Décision, à la porte 317 de l'immeuble AMACAM du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, en vue de l'établissement du projet de Marché correspondant.

**Article 3 :** La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

**Ampliations :**

- ✓ MINMAP ;
- ✓ ARMP ;
- ✓ CISPM ;
- ✓ Adjudicataire ;
- ✓ Archives/Chrono



Alamine Ousmane Mey